

COMMUNE DE LA CHAPELLE-LA-REINE

PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés du présent du P.L.U. sont les suivants :

numéro	bénéficiaire	superficie en m ²	destination
1	Commune	48 m ²	Conteneurs enterrés de déchets (1 OM + 1 EMB + 1 VER), rue Neuve / rue des Contr'ouches
2	Commune	48 m ²	Conteneurs enterrés de déchets (1 OM + 1 EMB + 1 VER), rue de Villonne
3	Commune	25 000 m ²	Terrains sportifs et parking

LEGENDE :

OM = conteneur pour ordures ménagères.

EMB = conteneur pour emballages.

VER = conteneur pour les verres

